



GMBA Seleco
WALTER ALLINIAL

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

- > Conseil
- > Audit
- > Expertise comptable, fiscale et sociale

FONDATION LES ARTS FLORISSANTS – WILLIAM CHRISTIE

Le Bâtiment
85 120 THIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

5, rue Lespagnol - 75020 PARIS
Tél : 33 (0)1 44 93 10 30 - Fax : 33 (0)1 44 93 10 39
E-mail : paris20@gmba.fr
Site internet : www.gmba-allinial.com

SARL au capital de 75 812,90 euros - 612 007 690 RCS PARIS - NAF 6920 Z - N° TVA : FR 01612007690
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International



Notre engagement
responsable depuis
2012

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation « LES ARTS FLORISSANTS – WILLIAM CHRISTIE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les paragraphes « Changement des méthodes comptables » et « Faits caractéristiques » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant (i) le changement de méthode comptable lié à l'application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ci-après ANC) n°2018-06 du 5 décembre 2018 et (ii) les impacts sur les comptes liés à la crise sanitaire.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Changement de méthode comptable

Comme mentionné ci-avant, le paragraphe « Changement des méthodes comptables » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter du 1^{er} janvier 2020.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Appel à la générosité du public

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans le paragraphe « Informations spécifiques pour les entités faisant appel à la générosité du public » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Fonds dédiés

Votre fondation constitue des fonds dédiés sur les dons affectés à des projets, tels que décrits dans le paragraphe « Fonds dédiés » de la note « Règles et méthodes comptables » et tels que présentés dans la note « Variation des fonds dédiés » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Fondation « LES ARTS FLORISSANTS – WILLIAM CHRISTIE », décrites dans la note « Variations des fonds dédiés » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et nous nous sommes assurés que le paragraphe « Fonds dédiés » de la note « Règles et méthodes comptables » et que la note « Variation des fonds dédiés » de l'annexe fournissent une information appropriée.

Biens immobiliers

Le paragraphe « Immobilisations incorporelles et corporelles » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'approche par composants des biens immobiliers.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la Fondation « LES ARTS FLORISSANTS – WILLIAM CHRISTIE » décrite dans le paragraphe « Immobilisations incorporelles et corporelles » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe précitée, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans le paragraphe « Immobilisations incorporelles et corporelles » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Trésorière.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 2 août 2021
Le Commissaire aux comptes

GMBA SELECO

Représentée par
François GONÇALVES

Signé électroniquement par
CONNECTIVE NV -
CONNECTIVE ESIGNATURES
de la part de François
GONÇALVES



COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE

Les Arts Florissants - William Christie

BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	773 887	616 068	157 819	150 000
Immobilisations incorporelles en cours	118 091		118 091	29 523
Avances et acomptes				26 979
Immobilisations corporelles				
Terrains	381 666		381 666	381 666
Constructions	1 661 998	115 033	1 546 965	1 397 303
Installations techniques, matériel et outillage industriels	248 499	81 191	167 308	156 600
Immobilisations corporelles en cours	151 778	95 614	56 164	43 338
Avances et acomptes	402 296		402 296	441 185
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	3 738 215	907 907	2 830 308	2 626 593
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	21 184		21 184	23 531
Créances				536 351
Créances clients, usagers et comptes rattachés	282 604		282 604	
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	1 176 906		1 176 906	1 064 152
Valeurs mobilières de placement	4 999		4 999	67 702
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 618 314		1 618 314	1 662 864
Charges constatées d'avance	39 074		39 074	52 262
Total II	3 143 082	-	3 143 082	3 406 863
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	6 881 298	907 907	5 973 390	6 033 456

Les Arts Florissants - William Christie
BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		3 247 179
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires	2 163 076	
Fonds propres complémentaires	1 087 103	
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves	654 173	393 805
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	- 137 492	- 84 425
Excédent ou déficit de l'exercice	- 97 218	210 300
Situation nette (sous total)	3 669 642	3 766 859
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	38 085	17 500
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	3 707 726	3 784 360
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 332 354	
Total II	1 332 354	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	21 587	24 256
Provisions pour charges		
Total III	21 587	24 256
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		985 536
Total III bis	-	985 536
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		13 234
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	233 666	326 927
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	539 458	750 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	112 566	125 398
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	26 033	23 000
Total IV	911 723	1 239 304
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	5 973 390	6 033 456

Les Arts Florissants - William Christie
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les Arts Florissants - William Christie
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 208	49 128
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	671 468	2 671 261
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 362 488	
Subventions		1 253 766
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 557 006	
Mécénats	410 000	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 102	11 860
Utilisations des fonds dédiés	30 563	
Autres produits	13 701	
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		20 000
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits		2 778 056
Total I	4 061 535	6 784 070
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	479	18 983
Variation de stock	1 342	4 307
Autres achats et charges externes	1 044 926	1 909 619
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	58 953	73 000
Salaires et traitements	2 004 232	2 723 125
Charges sociales	699 191	1 188 939
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	99 837	105 311
Dotations aux provisions	4 515	7 256
Reports en fonds dédiés	277 381	
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	65 445	99 236
Total II	4 256 300	6 129 776
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-	654 294
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	19 497	2 826
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		8 988
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Les Arts Florissants - William Christie
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Total III	19 497	11 814
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	366	34
Différences négatives de change	1 563	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	1 929	34
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	17 568	11 780
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-	177 197
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	34 663	5 436
Sur opérations en capital	3 915	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	38 578	5 436
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 278	17 541
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	36 300	-
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	43 678
Total des produits (I + III + V)	4 119 610	6 801 320
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 216 829	6 392 994
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		43 034
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		241 060
EXCEDENT OU DEFICIT	-	97 218
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	30 780	
TOTAL	30 780	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	30 780	
TOTAL	30 780	-

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 5 973 390 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -97 218 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour mémoire, les comptes de l'exercice 2019 ont été arrêtés en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément aux règlements du Comité de la réglementation comptable n°1999-01, n°2009-01 et n°2008-12.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Description de l'objet social

Fondés en 1979 par William Christie, Les Arts Florissants sont l'un des ensembles de musique baroque les plus reconnus au monde. Fidèle à l'interprétation sur instruments anciens, cette formation a joué un rôle pionnier pour faire redécouvrir dans toute son actualité la musique européenne des XVIIe et XVIIIe siècles. Aujourd'hui, c'est ainsi une centaine de concerts et de représentations que Les Arts Florissants proposent chaque année sur les plus grandes scènes françaises et internationales, sous la direction de William Christie et de Paul Agnew.

La Fondation Les Arts Florissants - William Christie reconnue d'utilité publique a pour but la pérennisation de l'oeuvre de William Christie dans les domaines de la musique et des jardins. Elle a pour mission de :

- poursuivre et pérenniser le travail d'exploitation et de diffusion du patrimoine musical des XVII et XVIII siècles avec l'ensemble musical Les Arts Florissants en France et à l'étranger ;
- transmettre les savoirs et savoir-faire liés à l'univers baroque, et notamment à la musique et aux jardins ;
- gérer, entretenir, développer et faire connaître au public le domaine de Thiré, composé en particulier des jardins, reconnus "Jardins remarquable" par le Ministère de la Culture, et du "logis du Bâtiment", lieux d'expression de l'artiste William Christie, inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, et y développer une activité culturelle en lien avec les buts cités ci-dessus ;
- participer à tous projets artistiques ou pluridisciplinaires ayant une relation avec les alinéas 1 à 3 précédemment.

La Fondation Les Arts Florissants exerce son action tant en France qu'à l'étranger.

Pour soutenir et développer ces projets Les Arts Florissants fait appel public à la générosité.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

La fondation Les Arts Florissants constate que ces événements ont eu un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020. Des informations détaillées sur les incidences sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ci-après, selon une approche ciblée.

Les impacts liés au Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat sont les suivants :

- Une diminution des prestations de service de l'ordre de 2 000 000€ ;
- Débits d'annulation pour un montant de 22 700€ ;
- Mise en place du chômage partiel à compter d'avril 2020, représentant une prise en charge par l'Etat de 318 964€, et un cout du maintien qui s'élève à 143 675€ ;
- Exonérations de cotisations patronales d'un montant de 150 601€ ;
- Aide au paiement Covid pour 128 865€ dont 72 076€ imputés en 2020.

La fondation n'a pas sollicité de PGE ni bénéficié du fonds de solidarité.

Malgré ces impacts, les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire qui s'étendait pour le moment jusqu'au 01 juin 2021 dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 pourrait avoir des impacts significatifs sur l'activité de la fondation. Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe "faits caractéristiques".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion du conseil d'administration annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes au conseil d'administration impactent l'activité et la situation financière de la fondation, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

Changement des méthodes comptables

A compter des exercices ouverts le 1er janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucrative tenues d'établir des comptes annuels, notamment les fondations, doivent appliquer le règlement ANC n°2018-06 qui succède au règlement CRC n°1999-01.

L'application de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode. La colonne n-1 des présents comptes annuels demeure sous la présentation antérieure du règlement CRC 99-01. L'application du nouveau règlement nécessite de présenter les comptes annuels selon deux règlements (2019 selon CRC 99-01 et 2020 selon 2018-06).

Cette rectification entraîne une modification de présentation des comptes annuels concernant :

- les contributions volontaires en nature doivent être comptabilisées dans les comptes annuels (comptes de classe 8) en application et conformément aux règles prévues par le nouveau plan comptable. Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie "Contributions volontaires en nature", en deux colonnes de totaux égaux.
- la présentation concernant l'utilisation et le report des fonds dédiés qui étaient précédemment présentés au pied du compte de résultat et qui sont à présent intégrés dans le résultat d'exploitation.
- les legs et donations sont comptabilisés à la date de l'acceptation par le Conseil d'Administration du legs ou de la donation en compte 24 "biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés". La comptabilisation en fonds reportés de la partie non encore cédée (donc non encaissée) est affectée au compte 6891 "reports en fonds reportés" avec pour contre partie au compte 191100 "fonds reportés liés aux legs ou donations".
- Appel à la générosité du public : CER CROD. Présentation du compte de résultat, du Compte d'emploi des Ressources (CER) et du Compte de résultat par origine et destination (CROD). Concernant le compte de résultat, les principaux impacts concernent les produits issus de la générosité du public (dons manuels), initialement présentés dans la rubrique « Autres produits » sont désormais présentés conformément à la réglementation précitée dans la ligne « Dons Manuels » de la rubrique « Ressources liées à la générosité du public ».

Le règlement ANC n°2020-08 prévoit des dispositions spécifiques aux entités faisant appel public à la générosité lors de la première application. A ce titre, la direction a choisi l'option de présenter pour comparaison les données 2019 retraitées.

Ce changement de méthode n'a pas d'impact sur le résultat et la situation nette.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Afin de répondre aux préconisations du règlement CRC n°2004-06 sur les actifs, l'ensemble des constructions inscrites à l'actif ont fait l'objet d'une approche par composant. En l'absence de sources réglementaires, il a été retenu, pour la décomposition, la grille proposée dans l'annexe A de l'avis n°2004-11 du 23 juin 2004 relatif aux modalités d'application par composants et des provisions pour gros entretien dans les organismes de logement social (résultant du règlement n°2000-06 relatif aux passifs et du règlement n°2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, modifié par le règlement n°2003-07) :

Composants	Répartitions
Structure	80.50 %
Menuiseries extérieures	3.30 %
Chauffage	3.20 %
Etanchéité	1.10 %
Ravalement	2.10 %
Electricité	5.20 %
Plomberie	4.60 %
Ascenseurs	
Total	100 %

En l'absence d'information des notaires, les actifs immobiliers hors agencements ont été majoritairement répartis comme suit : environ 30% pour les terrains et 70% pour la construction. Les frais d'acquisition des immobilisations (Frais d'actes de notaire) sont comptabilisés par option en charge.

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles en-cours correspondent aux disques en cours de fabrication.

	Valeurs	Taux d'amortissements
Disque Si vous vouliez un jour	21 959.76 €	25 %
Disque Madrigaux Gesualdo V1	8 142.94 €	25 %

Amortissements :

- Installations industrielles 5 à 10 ans,
- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements 10 à 20 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Autres 5 à 10 ans .

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode du FIFO (premier entré, premier sorti).

Le solde des VMP est nul à la clôture au 31 décembre 2020, car les VMP ont été vendues sur l'exercice, générant une plus-value financière de 18 646€.

Stocks

Les stocks de CD, DVD et livres sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks de goodies sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges ont été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 21 587 euros. Cette provision correspond au montant des droit d'auteurs-interprètes annoncé par Spedidam pour les années 2016 à 2020 selon le tarif annoncé par Spedidam et non réclamé à ce jour par la Spedidam.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à la fondation sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.34%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 206 087 euros. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 1 332 353.80 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme développant des activités considérées lucratives (vente de concerts). Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

Honoraires Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de l'exercice 2020 sont de 15 300€ HT.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 1 099 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 28 €/heure correspond à un montant de 30 780 euros.

- o Les modalités de recensement : planning d'organisation
- o Les modalités de quantification : fait l'objet d'un suivi des jours de bénévolat
- o Les modalités de valorisation : taux journalier selon le niveau de technicité des intervenants (taux retenus de 300€ et 180€ par jour).

Fonds propres

Le montant total de la dotation issu de la dotation initiale et des augmentations lors des exercices suivants s'élève à 2 163 076€ au 31/12/2020 et se compose de :

- 315 000€ issus de la fusion avec les Arts Florissants,
- 891 614€ issus de la dévolution du fond de dotation les Jardins de Musique,
- 835 918€ liés à la donation de M. William Christie de l'ensemble de ses biens immobiliers du domaine de Thiré,
- 20 000€ liés à la donation de M. Henry-Claude Cousseau
- 97 544€ liés à la donation de Chanel
- 3 000€ liés à la donation de Smadja et Tellier/Trenty

Informations spécifiques pour les entités faisant appel à la générosité du public

La fondation Les Arts Florissants fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- missions sociales ;
- frais de recherche de fonds ;
- frais de fonctionnement.

Les coûts indirects sont composés des coûts complets de personnels (salaires + charges sociales, taxes et assimilés) répartis par clés individuelles en fonction des missions de chaque salarié.

Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

- des dons manuels des personnes physiques ou morales, libres ou affectés ;
- des libéralités, libres ou affectées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- missions sociales ;
- frais appel des fonds ;
- frais de fonctionnement.

Les autres ressources se composent :

- des subventions ;
- des ventes de billets, CD et autres goodies ;
- des produits financiers issus de la dotation initiale.

Définition des missions sociales

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les missions sociales se déclinent précisément afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs. Les charges engagées pour la réalisation des missions sociales comprennent les coûts de production directement liés aux productions de concerts en France et à l'étranger.

Définition des frais de recherche de fonds

Les frais de recherche sont constitués des charges directes des opérations d'appel à la générosité et de recherche de fonds privés afin de réaliser les actions menées.

Définition des frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement comprennent les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de la fondation.

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Il est à noter qu'il n'y a pas eu de conséquences financières significatives liées aux changements introduits par l'application de ce nouveau règlement.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	800 777		91 202	
TOTAL	800 777		91 202	
Terrains	381 666			
Constructions :	1 289 580		149 502	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions	172 638		50 279	
Installations :	221 890		26 609	
- Techniques, matériel et outillage				
- Générales, agencements et aménagements divers	11 281			
Matériel :	4 364		16 500	
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	112 957		6 676	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	441 185		102 707	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	2 635 561		352 273	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	3 436 338		443 475	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			891 979	
TOTAL			891 979	
Terrains			381 666	
Constructions :			1 439 082	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.			222 917	
Installations :			248 499	
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			11 281	
- De transport			20 864	
Matériel :			119 633	
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	141 596		402 296	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	141 596		2 846 236	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	141 596		3 738 215	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	594 276	21 792		616 068
TOTAL	594 276	21 792		616 068
Terrains				
Constructions - Sur sol propre	54 097	40 889		94 986
: - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 819	9 228		20 047
Installations techniques, matériel et outillage industriel	65 290	15 901		81 191
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 903	1 234		4 137
Matériel de transport	1 818	1 137		2 955
Matériel de bureau et informatique, mobilier	80 542	7 980		88 522
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	215 469	76 369		291 839
TOTAL GENERAL	809 745	98 161		907 907

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES				REPRISES NON VENTILEES			TOTAL GENERAL NON VENTILE

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	282 604	282 604	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 205	49 205	
Impôts sur les bénéfices	88 178	88 178	
Taxe sur la valeur ajoutée	64 741	64 741	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	191 036	191 036	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	783 746	783 746	
Charges constatées d'avance	39 074	39 074	
	TOTAL	1 498 585	1 498 585

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	233 666	233 666		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	232 320	232 320		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	269 683	269 683		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	13 481	13 481		
Autres impôts, taxes et assimilés	23 974	23 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	112 566	112 566		
Produits constatés d'avance	26 033	26 033		
	TOTAL	911 723	911 723	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
DRAC		5 000		5 000
Département	5 000	5 000		10 000
Région	19 500	7 500	3 915	23 085
TOTAL	24 500	17 500	3 915	38 085

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice			Utilisations		À la clôture de l'exercice			
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06 (1)	Reports	Montant global	dont rembours.	Transferts (2)	Montant global (3)	dont fonds corresp. à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation									
Dons reçus	519 020		519 020	269 448	30 563			757 905	
Fondation du Patri	466 516		466 516	7 933				474 449	
Don Hottinguer				100 000				100 000	
TOTAL	985 536		985 536	377 381	30 563			1 332 354	
Contributions financières d'autres organismes									
TOTAL									
Ressources liées à la générosité du public									
TOTAL									
TOTAL GÉNÉRAL	985 536		985 536	377 381	30 563			1 332 354	

(1) Montant après changement = Montant avant changement + Impact

(2) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(3) Montant global = Montant après changement + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	À l'ouverture de l'exercice			À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après chang. de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augment.	Diminutions
Legs ou donations					
TOTAL					
Donations temporaires d'usufruit					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL					

Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres	24 256			2 669	21 587
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL II			2 669	21 587
Provisions pour dépréciations					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	4 318		4 318		
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
	Total III		4 318		
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		4 318	2 669	21 587
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles					

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2020	31/12/2019
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
	TOTAL	
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
	TOTAL	
862 - Prestation		
	TOTAL	
864 - Personnel bénévole		
Bénévolat	30 780	
	TOTAL	30 780
	TOTAL GENERAL	30 780
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2020	31/12/2019
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
	TOTAL	
871 - Prestation en nature		
	TOTAL	
875 - Bénévolat		
Bénévolat	30 780	
	TOTAL	30 780
	TOTAL GENERAL	30 780

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	10	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	25	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
	TOTAL	35

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :			67 158		67 158
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
TOTAL					
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs			9 594		9 594
Montants de l'exercice			12 792		12 792
TOTAL			22 386		22 386
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus			12 792		12 792
Entre 1 et 5 ans			31 980		31 980
A plus de 5 ans					
TOTAL			44 772		44 772
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :					
Commentaire					

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 386	94 776
Dettes fiscales et sociales	239 865	123 562
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	64 314	85 832
TOTAL	360 564	304 170

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	38 508	96 492
Autres créances	591 847	825 405
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	498	2 352
TOTAL	630 854	924 249

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Produits :	- D'exploitation	26 033	23 000
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		26 033	23 000

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Charges :	- D'exploitation	39 074	52 262
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		39 074	52 262

Ventilation des ressources d'exploitation

	Ventilation des ressources d'exploitation	Montant
Chiffres d'affaires France		288 472
Chiffres d'affaires étrangers		296 659
	TOTAL	585 131

Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/01/2020 au 31/12/2020	Dont reçues du 01/01/2020 au 31/12/2020	Comptabilisées ultérieurement
	(1)	(2)	(1)-(2)
Subvention DRAC	1 025 024	1 028 057	-3 033
Subvention Région	170 616	170 616	
Subvention Vendée	94 787	94 787	
Aide au paiement	72 062	72 062	
Total subventions d'exploitation	1 362 489	1 365 522	-3 033

Variation des fonds propres 432-22 APG

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	3 247 179	3 000			3 250 179
- dont générosité du public	953 462	3 000			956 462
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	393 805	260 368			654 173
- dont générosité du public	393 805	260 368			654 173
Report à nouveau	-84 425	-53 068			-137 492
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	210 300	-210 300	-97 218		-97 218
- dont générosité du public	890 301	-263 368	879 478		879 478
Situation nette	3 766 860		-97 218		3 669 642
- dont générosité du public			879 478		
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement	17 500		24 500	3 915	38 085
Provisions règlementées					
TOTAL	3 784 360		-72 718	3 915	3 707 727
- dont générosité du public	2 237 568		879 478		2 490 113

Compte de résultat par origine et destination - CROD

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-I	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisation sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 557 006	1 557 006	2 077 013	2 077 013
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	410 000	375 532	610 007	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	744 136		2 856 747	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 366 404		1 253 766	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	11 502		3 786	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	30 563	30 563	43 034	43 034
TOTAL	4 119 611	1 963 101	6 844 353	2 120 047
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 526 503	365 110	2 850 492	418 016
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	343 159		978 466	19 081
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	296 148	296 148	394 556	394 556
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 712 964	114 451	1 811 268	113 999
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	104 352	30 563	112 567	43 034
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	- 43 678		245 643	
6 REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	277 381	277 381	241 060	241 060
TOTAL	4 216 829	1 083 653	6 634 052	1 229 746
EXCEDENT OU DEFICIT	- 97 218	879 448	210 301	890 301

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-I	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	30 780			
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	30 780	-	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	30 780			
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	30 780	-	-	-

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCE DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	365 110	418 016	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	1 557 006	2 077 013
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme		19 081	Mécénat	375 532	
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	296 148	394 556			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	114 451	113 999			
TOTAL DES EMPLOIS	775 709	945 652	TOTAL RESSOURCES	1 932 538	2 077 013
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	30 563	43 034	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	277 381	241 060	3. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	30 563	43 034
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	879 448	890 301	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 963 101	2 120 047	TOTAL	1 963 101	2 120 047
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 284 106	393 805
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	879 448	890 301
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	160 092	630 745
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 003 462	1 284 106

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger	30 780		1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	30 780	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	30 780	-	TOTAL RESSOURCES	30 780	-

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	985 536	
(-) Utilisation	- 30 563	
(+) Report	277 581	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 232 554	